

A la source de votre énergie
www.gruyere-energie.ch

AUDIT ÉNERGÉTIQUE



**CONFORT ET ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE GARANTIS**

AUDIT ÉNERGÉTIQUE



LE PRINCIPE

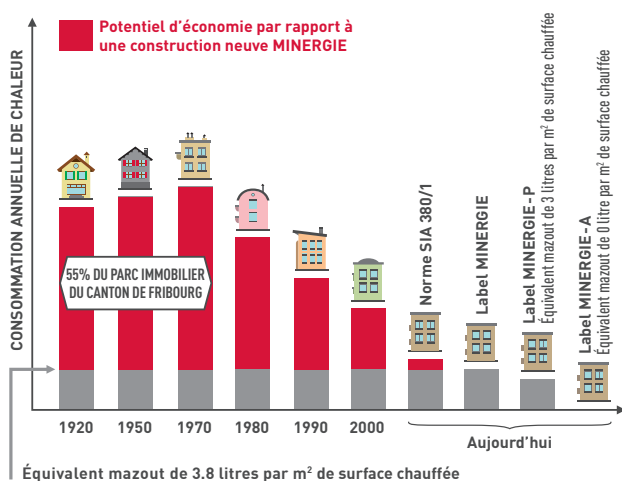
L'audit énergétique -au travers d'une analyse professionnelle- représente la première étape de l'assainissement d'un bâtiment. Il se décline sous trois formes: le certificat énergétique (CECB®), la thermographie infrarouge ou encore l'analyse thermique (CECB® Plus).

Le **certificat énergétique (CECB®)** a pour but de classer votre bâtiment en rapport avec sa consommation énergétique et de vous proposer des solutions vous permettant de réduire au maximum les pertes de chaleur par l'utilisation de matériaux ou d'éléments adaptés aux normes actuelles de la construction.

La **thermographie infrarouge** permet de détecter, de localiser et de quantifier les différences de températures présentes à la surface d'un bâtiment. Ainsi les points faibles de l'isolation aident à déterminer les travaux d'adaptation nécessaires à une efficacité énergétique améliorée de la construction. Par ailleurs, la détection de fuites et d'infiltrations d'eau est également possible.

L'**analyse thermique (CECB® Plus)** de votre bâtiment consiste à simuler les différentes modifications pouvant lui être apportées en vue de parvenir à une diminution significative de sa déperdition énergétique. Les diminutions des pertes thermiques obtenues et converties en gain financier annuel permettent au propriétaire de déterminer en toute connaissance de cause les investissements les mieux adaptés à ses besoins.

Consommation de chaleur des bâtiments en fonction de leur année de construction :



LES AVANTAGES

Une expertise à votre service

- Analyse professionnelle pour la planification de mesures de modernisation des bâtiments
- Conseils neutres et soutien personnalisé dans le choix des mesures de rénovation
- Comparaison simplifiée des bâtiments certifiés grâce à un label reconnu à l'échelle suisse

Des économies garanties

- Amélioration de l'efficacité énergétique de votre bâtiment grâce aux mesures conseillées
- Aide à l'obtention de subventions suite aux travaux réalisés
- Valorisation sur le marché immobilier tant à la location qu'à la vente

NOTRE OFFRE

Notre équipe de spécialistes est à votre disposition pour vous conseiller et vous proposer des solutions avantageuses et sur-mesure.

Accrédités CECB®, nous sommes habilités à établir des certifications officielles déterminant la consommation en énergie d'une habitation en termes de chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage et autres consommations électriques. Ce certificat offre ainsi un élément de comparaison par rapport à d'autres bâtiments et facilite la mise en œuvre de mesures d'optimisation. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.



CONTACT

T 026 919 23 23 | F 026 919 23 25
office@gruyere-energie.ch
www.gruyere-energie.ch